

Séance du 9 octobre 2017

Les ancêtres maternels d'origine juive de Nostradamus

Danièle IANCU-AGOU
CNRS, PSL, LEM (UMR 8584)

MOTS-CLEFS

Nostradamus, Jacques Turelli, juifs, néophytes, Marseille, Provence.

RÉSUMÉ

L'ascendance paternelle juive de Michel de Nostredame (1503-1566) était établie grâce aux archives avignonaises et comtadines. En revanche, côté maternel, seuls les noms étaient connus, mais pas les anciennes identités juives de ces « nouveaux chrétiens » ou néophytes.

Les avancées de la recherche ont permis de progresser. Eparses, les réponses se trouvaient dans les fonds d'archives phocéens.

J'avais publié en 1991 un document sur Jacques Turelli, sans soupçonner aucunement qui était ce personnage. Il était nommé alors, le 7 août 1466, à la responsabilité de « collecteur de la taille des juifs » (*collector tallia judeorum*), autrement dit il avait la charge de percevoir les impôts des juifs. Désigné à ce titre par les dirigeants communautaires marseillais eux-mêmes, il devait régler les dettes de la communauté juive phocéenne et recevoir pour son salaire 60 florins du roi. Si, « quelque épidémie de peste devait survenir » - ce qui nous met dans le contexte de l'époque -, Jacques Turelli n'était tenu qu'à payer les sommes trouvées en sa possession¹.

Par ailleurs, je connaissais le vieil article de Raoul Busquet, archiviste des Bouches-du-Rhône, qui, en 1927, avait souligné son rôle dans l'évaluation des biens emportés par des juifs de Marseille tandis qu'ils émigraient en 1486 vers la Sardaigne. C'est le pouvoir municipal en place qui l'avait désigné témoin dans cette affaire, lui réclamant d'enquêter sur l'identité des juifs embarqués sur des galions pour rejoindre Alghero. Il s'agissait alors d'évaluer le nombre de partants, l'étendue de leurs biens emportés ou vendus. Jacques Turelli avait dénombré 200 individus – chiffre peu négligeable – et avait nommément désigné des familles avec leurs membres respectifs, hommes, femmes, enfants².

Cela se passait donc en 1486, deux ans après l'électrochoc produit par l'émeute meurtrière du 7 juin 1484 survenue dans le quartier juif d'Arles, une cité à la

¹ Danièle IANCU-AGOU, « Structures communautaires chez les juifs de la cité d'Aix : quelques exemples à la fin du Moyen Âge », *Les sociétés urbaines en France méridionale et en Péninsule ibérique au Moyen Âge*, éd. par Béatrice LEROY, Pierre TUCOO-CHALA, Paris, CNRS, 1991, p. 493-518 (ici p. 502 et 514-517).

² Raoul BUSQUET, « La fin de la communauté juive de Marseille au XV^e siècle », *Revue des études juives*, 1927, p. 163-183.

présence juive séculaire depuis le V^e siècle, et qui avait abrité nombre de médecins et de savants dont le lignage des Nathan, les Nathan d'Arles. L'émeute annonçait des temps sombres, les jours et les heures des juifs provençaux étaient désormais menacés, et ce depuis que le roi René, monarque bienveillant, n'était plus. Sous son règne, la minorité juive avait vécu dans le comté indépendant du royaume de France, la dernière période médiévale de relative clémence³.

Dans une Provence entrée dans la mouvance française depuis 1481, les juifs marseillais – ceux qui en avaient les moyens – sentant la montée des périls, s'embarquaient donc vers les rivages sardes⁴, reprenant le chemin du commerce du corail de leurs aînés, réalisant leurs avoirs et leurs créances, ce que la municipalité marseillaise voyait alors d'un très mauvais œil.

C'est ainsi qu'elle avait chargé ledit Jacques Turelli d'enquêter sur cette vague migratoire, et l'archiviste Raoul Busquet avait alors ingénument bouclé son article de 1927 en s'interrogeant : « Comme si Jacques Turelli avait été dans le secret des juifs de Marseille » !

Il a été permis de donner une réponse à cette remarque grâce au dépouillement des archives départementales de Marseille.

Oui, Jacques Turelli fut sans aucun doute au courant des affaires concernant les juifs, puisqu'il avait été l'un des leurs. En effet, j'ai découvert son passé juif révélé par un document de l'année 1460, lorsqu'il y est dit *olim judeus* ou « autrefois juif », et qu'en outre à cette date il représentait et agissait au nom des « juifs pauvres de la ville »⁵.

L'Histoire évoluant comme l'avait écrit en 1991 Georges Duby dans son bel ouvrage *L'Histoire continue*⁶, il est réconfortant pour le chercheur de se dire qu'il contribue à l'avancement des connaissances.

Donc, Jacques Turelli a été jadis juif, du nom de Cregud Bonet. On le voit à cette époque, dans les années 1460, s'associer avec un autre juif converti, Pierre de Ribiers appelé naguère Salves Botarelli issu d'un lignage de notables et de dirigeants communautaires, devenu courtier pour le roi René, lui fournissant épices, animaux « étranges », soieries et tissus précieux. Ces deux frais convertis n'hésitaient pas en janvier 1461, par acte notarié, à s'engager – je cite – « à ne point jouer aux dés ni aux cartes ou autres jeux de table » sous peine de 25 florins payables pour moitié au fisc⁷ !

Cerise sur le gâteau enfin, cet individu percepteur des impositions pesant sur ses anciens coreligionnaires, chargé bien plus tard d'enquêter sur leur départ régulier et quasi-clandestin vers la possession aragonaise sarde, a été le bisaïeul maternel de Michel de Nostredame, autrement dit Nostradamus. En témoignent les études du spécialiste de Nostradamus, le docteur Edgar Leroy⁸, où il figurait en tant que bisaïeul

³ Danièle IANCU, *Être juif en Provence au temps du roi René*, Paris, Albin Michel, 1998.

⁴ Cf. mes études : « Les juifs exilés de Provence (1486-1525), dans *Judenverstreibungen in Mittelalter und früher Neuzeit*, éd. par Fr. BURGARD, A. HAVERKAMP, G. MENTGEN, Hannover, 1999, p. 119-134 ; et « Portrait des juifs marseillais embarqués pour la Sardaigne en 1486. Données prosopographiques », dans *Gli ebrei in Sardegna nel contesto mediterraneo*, éd. par Cecilia TASCIA, *Materia judaica*, XIV/1-2, 2009, p. 171-186.

⁵ Danièle IANCU-AGOU, *Juifs et néophytes en Provence. L'exemple d'Aix à travers le destin de Régine Abram de Draguignan (1469-1525)*, Préface de Georges Duby, Postface de Gérard Nahon, Paris-Louvain, Peeters, 2001, p. 102-103.

⁶ Georges DUBY, *L'Histoire continue*, Paris, Odile Jacob, 1991.

⁷ *Juifs et néophytes...*, *op.cit.* p. 102-103.

⁸ Edgar LEROY, *Nostradamus. Ses origines, sa vie, son œuvre*, Saint-Rémy-de-Provence, 1972.

9. Raoul BUSQUET, *Nostradamus, sa famille et son secret*, Paris, Ed. Fournier-Valdès, 1950.

maternel du célèbre médecin-astrologue, mais sans mention aucune d'une appartenance autrefois juive, bien que Raoul Busquet, lui encore, avait pu signaler bien après son article de 1927, en 1950, sans donner d'autres détails, que Jacques Turelli était un néophyte⁹.

Cette ascendance maternelle d'origine juive, le docteur Edgar Leroy n'était donc pas parvenu à la prouver. Côté paternel, il avait bien repéré dans les archives comtadines le bisaïeul Davin de Carcassonne d'Avignon devenu en 1453 le converti Arnauton de Velorgues (Velorgues, du département du Vaucluse, arrondissement d'Avignon), son fils Gui Gassonnet au nom nouveau-chrétien en 1455 de Pierre de Nostredame – nous y sommes - et le petit-fils Jacques de Nostredame, père du fameux Michel.

Il avait buté sur René de Saint-Rémy, le présument même converti, mais sans preuve :

« *D'où venaient ces Saint-Rémy et notamment le médecin Jean, aïeul authentique de Michel Nostradamus ? On incline à penser qu'il était de race juive et que lui ou son père avait, en se convertissant, pris le nom de la ville de leur baptême. À la vérité, on n'en sait exactement rien, faute de documents* ».

Malgré la mention fugace de Raoul Busquet sur Jacques Turelli néophyte, Edgar Leroy ne s'était pas interrogé par la suite sur Jacques Turelli et sa fille Béatrice, écrivant¹⁰ :

« *L'ascendance maternelle de Nostradamus s'est montrée moins facile à repérer dans les archives de la région. Tout ce qu'on a pu savoir de la mère du célèbre astrophile, c'est à peine plus que son nom. Elle s'appelait Renée, probablement chrétienne, petite-fille de Jean de Saint-Rémy, médecin de la dite ville, fille de René et de Béatrice Tourrel* ».

En 1966, Armand Lunel lui-même, chantre du judaïsme comtadin, titrait ainsi un article: « L'astrologue Michel Nostradamus, un demi-juif »¹¹, lors du quatrième centenaire de sa mort à Salon.

Là encore, les avancées de la recherche ont permis de progresser.

Éparses, les réponses – inexplorées jusqu'à nos jours – dormaient dans les fonds d'archives de Marseille. Outre l'identité juive de Jacques Turelli – ce qui est déjà en soi une donnée précieuse - on a pu trouver dans des actes notariés son contrat de mariage, et celui de ses quatre enfants (un fils et trois filles), ce qui n'est pas rien.

1. Le mariage de Jacques Turelli, lui-même

Le 28 mai 1460 est enregistrée à Marseille « l'assignation de dot avec reconnaissance pour Ysabella épouse de Jaco Turelli de Marseille »¹².

Il y est dit que « devant la Sainte mère l'Eglise », a été célébré le mariage entre Jaco Turelli *filium exoticum*, ou « fils étranger » de probe homme maître Bernard Turelli maître d'hâche (métier de la construction navale) ou charpentier de marine de la cité de Marseille d'une part – son probable parrain -, et « Ysabella nouvellement baptisée à la foi catholique et ayant abandonné la loi mosaïque d'autre part » ; le document dit qu'Ysabelle s'est « régénérée » sur les fonts baptismaux. En tout cas, elle

¹⁰ Edgar LEROY, *Nostradamus, ses origines ...*, op.cit., p.29.

¹¹ *Bulletin de nos communautés*, 22, 1966, n°14, p. 9.

¹² Archives départementales de Marseille (ADMarseille), 351 E 794, f°s 155-156v°, 28 mai 1460.

semble avoir été tout récemment convertie : ses parents étant demeurés juifs, elle se dote elle-même, consentant à son mari, tant en trousseau (*raupis et vestibus*) qu'en bijoux d'or, d'argent, de corail, et de perles, la somme de 200 florins.

Grâce à ce contrat, la première mention de la conversion de Jacques Turelli, que j'avais repérée dès ma thèse en 1995 et publiée en 2001, prouvant sans ambiguïté son appartenance néophyte pour le 8 octobre 1460, a pu être avancée au mois de mai de la même année, soit six mois plus tôt.

2. Le mariage de Béatrice Turelli, fille de Jacques, et grand-mère maternelle de Nostradamus

Seize ans plus tard, un acte notarié, enregistré à la fin de l'année 1476, décrit l'union de sa fille Béatrice¹³. *Le 27 décembre 1476*, il y est dit que le mariage a été célébré et consommé entre René de Saint-Rémy, « muletier (ou transporteur) de la paneterie du roi », fils de maître Jean de Saint-Rémy, médecin et « muletier de la fruiterie », et Béatrice, fille de Jacques Turelli et d'Isabelle époux marseillais.

Le montant de la dot est de 200 florins consentis par Jacques, à acquitter ainsi : 100 florins dans les quinze jours ; l'année qui suit 33 florins et 4 gros et demi, et ainsi de suite chaque année jusqu'à l'acquittement complet des 100 florins. En outre, dans des *alimenta* (ou « promesse d'entretien »), il s'engage à entretenir sa fille trois ans durant, et les enfants qu'elle aura élevés selon la condition de leurs personnes; il s'engage aussi à « assumer la gésine », c'est-à-dire la période de 40 jours qui suit l'accouchement et où l'accouchée reçoit des visites.

Nous avons là un montant dotal qui se situe dans la bonne moyenne des dots juives de l'époque. 200 florins pouvaient permettre l'acquisition d'une maison. Jacques Turelli peut payer 100 florins dans la quinzaine : il a des liquidités ; en outre l'entretien trois années durant de sa fille et des enfants à naître témoigne de moyens corrects.

On appréciera l'enregistrement minutieux de tous ces détails d'actes dotaux d'il y a plus de 500 ans !

Et ce n'est pas tout !

De l'autre côté, Jean de Saint-Rémy (père et « légitime administrateur » de son fils René) n'est pas en reste ; en l'absence de ce dernier, en présence du notaire et du beau-père Jacques Turelli, il procède le même jour du 27 décembre à une donation entre vifs de la moitié de tous ses biens, tandis que lui, tant qu'il serait en vie, jouirait de l'usufruit de l'autre moitié.

Au cas où il ne voudrait pas entretenir et nourrir dans sa maison le couple René et sa femme Béatrice - « ce qu'à Dieu ne plaise », souligne le document - en ce cas et en ce cas seulement, il leur consent à titre de donation entre vifs la totalité des 200 florins qui seront versés en biens meubles et immeubles selon l'estimation de deux probes amis. Lesquels probes amis interviennent aussi pour l'estimation du trousseau (vestes et jocalibus) à restituer¹⁴. Deux mois plus tard, le 21 février 1477, quittance est donnée pour Jacques Turelli, et reconnaissance de dot pour Béatrice, sa fille¹⁵ : René de Saint-Rémy, gendre de Jacques, reconnaît avoir reçu en diminution de dot la somme de 78 florins.

¹³ AD Marseille, 373 E 55, f°s 293v° - 294, 27 décembre 1476.

¹⁴ *Donacio propter nupcias inter vivos pro Reynerio de Sancto Remigio* (f°294)

¹⁵ f° 295v° : *Quitancia pro Jacobo Turrelli et recognicio pro Beatrice eius filia*.

Il semble – selon Edgar Leroy et grâce aux notaires de Tarascon – qu'un différend suivra (10 juillet 1479), opposant Jacques Turelli de Marseille, et maître Jean de Saint-Rémy, père et administrateur des biens de René, au sujet de la restitution de la dot de Béatrice ! Pour fixer le montant de cette restitution dont la raison n'est pas mentionnée (Béatrice serait-elle décédée ?), des experts furent choisis qui décidèrent que Jean donnerait à Turelli 55 florins, finalement réduits à 50 florins par amicale transaction. Edgar Leroy cite les noms de ces experts : Marbotin de Provence et Pierre de Ribiers, sans soupçonner leur appartenance néophyte.

Pierre de Ribiers, on l'a vu, appartenait à la parenté juive, des Botarelli de Marseille. J'ai beaucoup écrit sur sa sœur Boniaqua, épouse Salamias¹⁶, et sur tout leur lignage de dirigeants communautaires très influents. Quand à Marbotin de Provence, c'était autrefois le juif Vidal Salmie de Tarascon, converti vers 1467-68.

Son fils René étant décédé, c'est maître Jean de Saint-Rémy – toujours vivant – qui offrira à sa petite fille Renée (mère de Nostradamus) lors de son mariage le 14 mai 1495 avec Jacques de Nostredame, les biens suivants : une maison avec ciel ouvert dans la rue du viguier à Saint-Rémy, garnie et bien montée (cum omnia et singula bona mobilia domus ustensilia) ; un mas avec ses prés, vignes, terres incultes, d'autres prés, des vignes, une tuilerie, et une scobilia (endroit où on met les ordures) avec un verger, dans un cul-de-sac. Il faut bien garder à l'esprit, que nous sommes là chez les parents de Nostradamus !

En cas de prédécès, Renée devait avoir 100 florins et Jaume ou Jacques 50 florins. Sa vie durant, Jean de Saint-Rémy entendait demeurer usufruitier de tout ce qu'il donnait à sa petite-fille et habiter, lui et sa femme Silletta, avec le jeune ménage, « toujours soumis bien respectueusement ». Jolie précision qui nous plonge dans des mentalités de temps bien lointains. De son côté, Jacques de Nostredame promettait avant la fête de Saint-Michel (29 septembre) 150 florins en argent compté, et 50 en mobilier et ustensiles de maison. Cet acte fut passé en Avignon, dans la demeure de Blanche de Sainte-Marie, veuve de Pierre de Nostredame.

3. Mariage du fils de Jacques Turelli (portant le même nom que son père) avec ... la fille de Marbotin de Provence ! 28 novembre 1476.

C'est une « assignation de dot pour Bartholoméa de Provence » enregistrée à Marseille le 28 novembre 1476¹⁷ qui évoque le mariage entre Jacques Turelli, fils de Jacques et d'Ysabelle (un mois avant le mariage de sa sœur Béatrice !) et Bartholoméa de Provence, fille de Marbotin de Provence et d'Hugone, époux marseillais. Nous avons vu que Marbotin fut autrefois juif du nom de Vidal Salmie de Tarascon, converti vers 1467-68.

Une jolie dot est consentie de 300 florins (dont 200 florins en argent).

¹⁶ D. Iancu-Agou, « Autour du testament d'une Juive marseillaise (1480), *Marseille, revue municipale*, 1983, 132-133, p. 30-35, et « Les Juifs exilés de Provence ... », *op. cit.*, tableau 1 : « Boniaqua Salamias et les siens, les Botarelli », p. 125. Cf. aussi, dans « Portrait des juifs marseillais ... », *op. cit.*, le tableau sur les Botarelli.

¹⁷ *AD Marseille*, 373 E 55, f° 443, 28 novembre 1476. Le document n'est pas très lisible.

4. Mariage de Douce Turelli avec Aymeric Malespine d'Aix. 31 mai 1486

Un document qui figure dans un extensoire¹⁸, avec tout le fastidieux formulaire juridique, rapporte les éléments suivants : « selon la coutume chrétienne devant l'Église, a été conclu mariage par parole de futur entre le discret homme (*juvenem*) Aymeric de Malespine habitant la cité d'Aix et honnête fille Doussone, fille de discret homme Jacques Turelli et de sa femme Isabelle, de Marseille ».

Jacques Turelli donne alors à sa fille en dot la somme de 250 florins, répartie comme suit : 100 florins en robes et bijoux estimés par deux amis communs des deux parties + 50 florins le jour même ; puis 50 florins pour les Pâques à venir, et enfin les 50 florins restants pour les Pâques de l'année suivante à verser en numéraire, et non en biens estimés.

Jacques Turelli s'engage à loger et nourrir les époux dans sa demeure, « mangeant le même pain et buvant le même vin », et à ses frais durant quatre ans pleins à raison de 25 florins par an ; lesquels 100 florins (25 x 4), Aymeric doit reconnaître cette somme en dot à son épouse et promet de la rembourser en cas de restitution de dot.

Si l'un des deux époux venait à décéder avant le terme des quatre ans, Jacques Turelli ne pourrait prétendre qu'à la restitution du temps durant lequel ces *alimenta* ont été versées à raison de 25 florins annuels. Aymeric consent à son épouse 100 florins d'augment : s'il venait à mourir (« ce qu'à Dieu ne plaise » !), ces 100 florins reviendraient à Doussone pour l'aider à se remarier (*ut ipsa Dulsona melius collocari possent in matrimonio*) ; si c'était elle qui devait pré-décéder, il récupérerait 50 florins. Aymeric prête serment sur les saints Évangiles.

L'acte est enregistré à Marseille, dans le verger dudit Jacques Turrelli, au bourg Saint-Louis, hors mais près des murs de Marseille, en présence de trois témoins (un savetier et un gipier de Marseille, et un marchand de Salon).

5. Mariage de Françoise Turelli avec Simon Nicolay d'Arles, juillet-novembre 1496

Deux reconnaissances de dot sont enregistrées à Aix pour Françoise Turelli, fille de discret homme Jacques Turelli, marchand de Marseille :

La première date du 23 juillet 1496¹⁹ : le gendre est Simon Nicolay d'Arles. 70 florins sont donnés « en déduction et autre solution de la dot assignée au temps du mariage (et enregistrée chez maître Guilhem Genesterii de Salon, 'le jour et l'année y contenus' »).

La seconde est enregistrée le 14 novembre de la même année²⁰, enregistrée chez le notaire Guillaume Fabre d'Hyères : Simon Nicolay d'Arles a reçu de son beau-père Jacques Turelli, en diminution et seconde solution de la dot de son épouse : 87 florins.

Il n'est pas anodin de souligner que Simon Nicolay d'Arles est le fils et héritier du médecin néophyte Jean Nicolay de la même cité, appelé autrefois Crescas

¹⁸ AD Marseille, 380 E 6, f°s 174v°-177, 31 mai 1486. Extensoire. *Dotis constitutio pro Esmeriqo de Malespina*.

¹⁹ AD Aix, 309 E 530, f°339, 23 juillet 1496. *Recognitio dotis honeste filie Francisce Turelli, filie discreti viri Jacobi Turelli, mercator Massiliensis*.

²⁰ AD Aix, 309 E 530, f°590, 14 novembre 1496, notaire Guillaume Fabre d'Hyères.

Vidas Ferrier, et qui s'est converti vers 1464-65. Il n'est pas superflu non plus de souligner qu'est parvenu jusqu'à nous l'inventaire après décès de maître Jean du 20 mars 1483 : à cette date Simon, son fils, est dit mineur.

Telle est la substance des cinq contrats de mariage inédits résumés sur le tableau généalogique donné *infra*.

Il apparaît clairement que Jacques Turelli, converti très tôt aux temps calmes du roi René, a organisé les alliances matrimoniales de ses enfants dans le milieu étroit et « émergeant » des néophytes de Provence de l'époque. De Saint-Rémy-de-Provence à Tarascon, Arles ou Aix-en-Provence, il a trouvé dans le « réservoir » des frais convertis les meilleurs partis possibles pour affirmer sa place et construire l'avenir de sa parenté. Par ailleurs, il est évident que les familles de souche chrétienne, celles que les documents désignent comme des *Chrestiens d'ancienneté*, ne s'unissaient pas facilement à ces tout nouveaux chrétiens au passé juif immédiat. Les habitudes culturelles ne s'effaçaient pas si facilement, et les aspérités d'antan ne pouvaient s'estomper d'un coup. Dès lors, la solidarité du groupe néophyte se mit en place, tissant et renforçant les liens.

Jacques lui-même, ayant franchi le pas de la conversion en 1460, s'était marié d'emblée avec une convertie qui lui apporta une belle dot de 200 florins. Lui, qui était défini à cette date comme un *pauper* (ou « pauvre ») de sa communauté d'origine, il ne tirera à terme que des avantages matériels, se hissant dès 1466 au rôle de *collector tallia judeorum* (« collecteur de la taille des juifs »), affermissant son influence et sa place dans la cité de Marseille, jouant le rôle vingt ans plus tard en 1486 de médiateur ou d'interlocuteur avec la municipalité de Marseille lorsque ses anciens coreligionnaires s'embarqueront par petits groupes vers les rivages sardes.

Avoir pu retrouver son contrat de mariage, et ceux de ses quatre enfants reste une aubaine ; enregistrés chez les notaires de Marseille pour quatre d'entre eux, ils révèlent pour les trois filles d'excellents partis.

- Déjà pour le fils, marié en premier, l'élue Bartholoméa, avait été la fille du converti Marbotin de Provence, qui consentit la somme dotale non négligeable de 300 florins ! Ces néophytes de Tarascon prendront vite place dans le paysage des « nouveaux-chrétiens » influents de la Provence du roi René : on possède le testament enregistré à Aix trente-cinq ans plus tard, le 15 juin 1511²¹, du fils de Marbotin, Elzéar de Provence (ex-Crescas Vitalis de Marseille) ; à cette date, les rites chrétiens sont largement assimilés : il élit sépulture au couvent des Carmélites d'Aix.

- Avec Béatrice, épousant un mois plus tard René de Saint-Rémy, devenant rien moins que l'aïeule du fameux Michel de Nostredame (1503-1566), puisque de sa fille mariée en 1495 à Jacques de Nostredame, naîtra en 1503 le célèbre médecin et astrologue, nous touchons du doigt les archives familiales et la vie privée, l'intimité d'une famille légendaire, iconique, du Comté de Provence et de la Provence française à la fin du XV^e siècle.

- Quant à la sœur, Douce ou Doussone, elle épouse dix ans plus tard, en 1486, Aymeric de Malespine ; ce contrat de mariage a permis d'avancer là aussi de trois ans la date d'abandon de la foi juive puisque j'avais relevé la première mention de la conversion d'Aymeric pour l'année 1489. Autrefois juif sous le nom d'Astruc Jacob, ce grand oncle par alliance de Nostradamus va rapidement faire fortune sur le marché lainier, exportant sa marchandise jusque dans le Piémont. Je l'ai montré dans mon livre *Juifs et néophytes*, comme j'ai pu trouver ses armoiries dans la Lettre d'anoblissement

²¹ ADAix, 309 E 423, f°503.

de l'année 1519 enregistrée dans les Archives de la Cour des Comptes de Marseille, et publier l'acte d'acquisition de la seigneurie de Montjustin en 1523. Il m'avait été agréable de donner en P.J. de mon article paru dans le *Bulletin de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier* (année 2014), la Lettre d'anoblissement du 18 décembre 1519 où figurent les belles armoiries en question.

Là encore, le dossier est épais : j'ai publié le testament de la mère d'Aymeric, Tholsana Jacob, veuve demeurée juive jusqu'en 1501, moment où elle « rejoint » son fils dans la religion nouvelle chrétienne, se nommant dès lors Honorate de Malespine ; publiés également les énoncés testamentaires d'Aymeric (1505), remaniés par deux fois en 1513²², révélant des promesses de dot élevées pour sa fille (1 200 florins), et envisageant déjà la prêtrise pour ses fils mineurs Laurent et Jean pour lesquels il allait prévoir le legs hautement substantiel de 14 000 florins !

- Quant à la dernière mariée, Françoise Turelli, elle entrera en 1496 dans la famille d'un médecin lettré d'Arles, converti dès avant 1465 ; ce beau-père ne fut pas n'importe qui : appelé autrefois maître Crescas Vidas Ferrier, devenu Jean Nicolai, son inventaire après décès révèle la possession d'une bibliothèque savante non négligeable²³. Sont comptés dans ses rayonnages trente-cinq ouvrages en latin, dont Aristote, et une grande partie sur la médecine : quatre Galien, trois Avicenne, l'école de Salerne (Nicolas Praepositus, Platearius), de Montpellier (Guy de Chauliac, Arnaud de Villeneuve avec le *Traité sur les vins* traduit par Bonjudas Nathan d'Arles, l'aîné du célèbre lignage savant), et Isaac Israéli (le *Traité sur les Fièvres*)²⁴.

C'étaient là des ouvrages fondamentaux pour un praticien : on sait que Galien, Avicenne et Israéli (avec le Persan Rhazès) étaient au programme de la licence à Montpellier en 1309. Au temps de Nostradamus, Avicenne, Hippocrate et Galien resteront les auteurs les plus suivis.

Mineur au moment de l'inventaire, son fils Simon sera son héritier, épousant donc la fille de Jacques Turelli devenu à cette date puissant et influent non seulement dans le petit monde des néophytes, mais dans la société globale des « Anciens Chrétiens » d'une Provence devenue française depuis quinze ans déjà.

Grâce à ces découvertes – véritables pépites – offertes par les tabellions de Marseille, nous avons donc été en possession des actes dotaux du bisaïeul maternel de Nostradamus, Cregud Bonet, d'origine modeste, devenu le converti Jacques Turelli, de la grand-mère maternelle Béatrice Turelli, des deux grands-tantes maternelles Douce et Françoise Turelli, et du grand oncle maternel Jacques Turelli portant le même nom que le bisaïeul !

Et si le lointain passé juif maternel de la famille de Nostredame aux contours longtemps flous se révèle à présent plus nettement, il n'est pas superflu de souligner

²² *Juifs et néophytes en Provence ...*, op.cit., p. 285-290, et tableaux n°s 52 et 53.

²³ Crescas Vidas Ferrier avait laissé le 19 septembre 1465 deux couvertures et six livres en hébreu chez maître Rossel Ferrier qu'il souhaite maintenant récupérer malgré sa conversion au christianisme. Cf. Cl. ROUX, «Les Juifs de Tarascon au XV^e siècle : parentés et lignages », in D. IANCU-AGOU dir., *Les Juifs méditerranéens au Moyen Age. Culture et prosopographie*, Paris, Les Éditions du Cerf (collection NGJ n°5), p. 184, note 6. Jean d'Avignon est cité dans le Supplément au *Dictionnaire des médecins en France au Moyen Age* par Danielle JACQUART, Genève, Droz, 1979, t.2, p. 171.

²⁴ Danièle IANCU-AGOU, « La pratique du latin chez les médecins juifs et néophytes de Provence médiévale (XIV^e-XVI^e siècles) », dans *Latin into Hebrew : Texts and Studies*, ed. by Rosianne FONTAINE et Gad FREUDENTHAL, vol.1, Leiden-Boston, Brill, 2013, p. 85-102 (ici, p. 91-92).

que le père de Michel, Jacques de Nostredame, pourtant né converti, sera rattrapé par l'impôt pesant sur les néophytes – réel marqueur identitaire - instauré par Louis XII en décembre 1512, qui le distinguera tout de même, et pour lequel il devra s'acquitter en tant que descendant d'*olim judei* (« descendant d'autrefois juifs ») d'à peine 20 florins ! Il figure dans ces Listes, à la rubrique « Saint-Rémi »²⁵, aux côtés d'ailleurs de « Jan de Laudun » (taxé lui, pour 6 florins) et de « Jean de Saint-Jean » (24 florins) qui me sont familiers. Le beau-frère Jean de Laudun de Régine-Catherine – cette femme aux quatre maris sur laquelle j'ai beaucoup écrit²⁶ – époux jadis dit « riche » de Charlotte - serait donc en vie en 1512, et un « Jean de Laudun junior, dit de Saint-Jean » repéré dans les archives de 1503 à 1513, est leur fils²⁷.

C'est dire la proximité évidente et le quasi « voisinage » ou « cousinage » de tous ces juifs et néophytes de l'ancienne Provence du début du XVI^e siècle.

Grâce au clair-obscur des archives, cette approche nouvelle sur cette famille iconique de la Provence médiévale (Frédéric Mistral n'hésitait pas à placer Nostradamus au même rang que la reine Jeanne ou le roi René, tous trois personnages mythiques en quelque sorte sublimés par l'imagination populaire et participant à l'embellissement et à la glorification de la Provence), a permis d'observer de plus près ce fameux bisaïeul, qui était largement méconnu, Jacques Turelli, jadis appelé dans son passé juif Cregud Bonet, et qualifié alors de « pauvre ».

On le retrouve plus tard, chez les notaires d'Aix-en-Provence, omniprésent durant toute la fin du XV^e siècle, toujours collecteur des tailles royales levées sur les juifs de Provence, toujours chargé de lever les impôts pesant sur les juifs en instance d'éviction, de liquidation de leurs biens, dont il se portera d'ailleurs plus d'une fois acquéreur, soupçonné du reste d'en tirer profits substantiels. L'archiviste Raoul Busquet en avait donné un portrait peu flatteur, n'hésitant pas à écrire qu'« en 1486, il se serait employé à réaliser à Marseille la spoliation de ses coreligionnaires d'origine, au profit du clan d'Honorat Forbin ». Cet archiviste, a également insisté en 1927, dans son étude sur « La fin de la communauté juive de Marseille au XV^e siècle », sur les « bonnes » affaires manifestes réalisées justement par le lignage des Forbin et consorts dans l'appropriation des biens juifs « soldés » et liquidés à bas prix, dans l'urgence, la précipitation et la fièvre, à la veille des départs définitifs imposés.

Il est clair que les néophytes demeurant en Provence ont dû tirer profit de la détresse des juifs acculés au départ ou à la conversion. Jusqu'au gendre de Jacques Turelli, le déjà riche Aymeric de Malespine, qui réalisera lui aussi de « bonnes affaires » à Aix : il se verra céder, le 30 août 1501, un mois juste après la réitération de l'édit d'expulsion du 30 juillet, quatre créances par le juif Vidas Ferrussol de Narbonne, qui en outre, lui fera donation pure et simple de sa demeure dans la *carreria judeorum* d'Aix-en-Provence. Ce gendre de Jacques Turelli, Aymeric de Malespine sera rattrapé lui aussi par l'impôt sur les néophytes de 1512, bien que converti depuis un quart de siècle (depuis 1486).

On peut imaginer que pour les juifs contraints à l'exil, les « anciens » néophytes ayant « réussi », tels Aymeric de Malespine d'Aix ou son beau-père Jacques Turelli de Marseille, restaient leurs interlocuteurs privilégiés ou leur recours dans leur situation délicate de déménagement imminent, précipité, et de départ définitif. Le passé commun continuait à les lier en quelque sorte. On peut aussi se poser la question de

²⁵ *Juifs et néophytes ...*, op.cit., p. 228.

²⁶ Cf. mon dernier ouvrage : *Régine-Catherine et Bonet de Lattes. Biographie croisée. 1460-1530, Draguignan/Aix-en-Provence/Rome*, Paris, Les Editions du Cerf, juin 2017.

²⁷ *Juifs et néophytes ...*, op.cit., p. 224.

savoir si les néophytes n'ont pas profité de la situation ? Sans doute, et vraisemblablement aussi ont-ils été solidaires de leurs ex-coreligionnaires acculés à des choix cruciaux.

Les deux comportements ont dû prévaloir.

J'ai tenté dans un livre récent de comparer la trajectoire du premier époux de mon héroïne Régine-Catherine, certes un premier époux de courte durée, ce médecin lettré de lointaine souche languedocienne, Bonet de Lattes²⁸, appelé semblablement à soigner les Grands de son temps, à leur établir des Pronostications, à pratiquer avec succès les sciences astronomiques, inventant un anneau astronomique que le disciple de Lefèvre d'Étaples, Charles de Bovelles, vint voir en 1507 ; la différence c'est que maître Bonet demeura juif en s'exilant à Rome dès 1491, après s'être allié par deux fois à la fine fleur des élites locales médicales et hébraïsantes provençales, elles aussi confrontées au relâchement religieux. Un relâchement religieux qui fut inhérent à la proximité des médecins juifs avec leurs patients chrétiens souvent haut placés dans la hiérarchie sociale (monarques, ecclésiastiques, bourgeois, notaires) ; inhérent aussi à leur pratique grandissante du latin au XV^e siècle, aux relations d'assez bon voisinage, mais aussi, en même temps, à la précarité, à l'instabilité d'une présence juive de plus en plus compromise, contestée et remise en question à la fin du XV^e siècle.

L'Aixoïis Bonet de Lattes meurt à Rome en 1510, tandis que Michel de Nostredame, son cadet, naît en 1503 à Saint-Rémy-de-Provence. Bonet, dans son « époque provençale » a rencontré plus d'une fois le bisaïeul maternel de Nostradamus, Jacques Turelli, le « collecteur des tailles des juifs ». Dans les années 1488-90, c'est à lui ce juif converti depuis 30 ans qu'il avait affaire pour acquitter sa part d'impôt.

Bonet de Lattes, comme Nostradamus mort à Salon-de-Provence en 1566, s'enracinent tous deux dans le terreau juif provençal de la fin du Moyen Âge, si fertile, et appartiennent à la culture provençale. Maître Bonet pouvait s'enorgueillir de représenter dignement à Rome les qualités, les aptitudes, les potentialités et la richesse intellectuelles du judaïsme provençal, rationnel et fécond, héritier des glorieux siècles précédents languedociens.

Tous deux sont les produits du judaïsme provençal ouvert, éclairé, dont l'influence sur la croissance intellectuelle et spirituelle environnante eut une part déterminante.

Au sein de la lignée des Nostredame dont la conversion est donc unilatéralement entamée dès le milieu du XV^e siècle, d'où leur ascension accomplie fin XV^e, Jean le frère de l'astrologue deviendra historien de la Provence, compilateur des *Vies des Anciens poètes provençaux* et ses travaux seront repris par son neveu César, fils de Michel, chroniqueur de l'*Histoire de Provence*, dans son édition monumentale de 1614.

Un César de Nostredame qui pouvait fréquenter vers les années 1577, parmi les poètes et érudits, la Cour brillante et lettrée du gouverneur de Provence Henri d'Angoulême, grand prieur de France, présent à Aix de 1573 à 1578 et de 1579 à 1586.

C'est lui, César, qui décrira le roi René « remply de toutes les vertus » et même « excellent peintre et enlumineur » ! César, à partir des notes de l'oncle Jean, allait graver pieusement un portrait de son père, véritable plaidoyer *pro domo*²⁹. Et

²⁸ Régine-Catherine et Bonet de Lattes ..., *op.cit.*, p. 244, 259 et suivantes.

²⁹ Le Docteur Leroy avait écrit : « On n'a possédé longtemps sur les origines et la famille de Nostredame que les récits essentiellement tendancieux de son frère Jean et de son fils César. Ce sont de véritables plaidoyers *pro domo*, ne visant qu'à nous faire croire à toute force, contre

même si l'oncle et le neveu, Jean et César de Nostredame, par leurs mystifications et même leurs impostures, ont falsifié et enjolivé quelque peu l'histoire de leur lignage en occultant, en gommant et en passant sous silence les passés juifs des branches paternelle comtadine et maternelle marseillaise, en voulant faire croire à la noblesse d'une famille en vérité d'origine modeste et récemment enrichie, il n'en demeure pas moins qu'ils illustrent, par delà les siècles, l'appartenance de la parenté à l'humanisme provençal, aboutissement d'une lignée exemplaire à la forte volonté d'intégration et d'insertion.

Bien sûr leurs contemporains savaient pertinemment à quel milieu bien défini appartenait les Nostredame. Il n'empêche que nous avons là assurément les quelques personnages majeurs qui ont donné dans l'ancienne Provence d'alors la clef des attitudes collectives, et qui furent les hérauts des changements, des mutations.

Autant dire que les juifs de Provence, ceux qui sans doute plus attachés à la douceur de vivre provençale qu'à la religion de leurs pères, passèrent sans trop d'état d'âme de Moïse à Jésus, ont offert – par une volonté farouche d'ascension sociale et une patiente et habile « montée en grade » - à la terre qui les avait vus naître et où reposaient tant de leurs ancêtres, des personnalités éclairées, capables d'être à l'avant-garde d'une intelligentsia notoire et prospère. J'ai parlé dans d'autres travaux, et ici même à l'Académie, de véritable *success story*.

Et si l'ancienne Provence de la fin du XV^e siècle a ainsi transformé une partie de ses juifs séculaires en néophytes, elle a été inévitablement fécondée et transformée à son tour par l'apport culturel de ces nouveaux chrétiens, façonnés par d'autres traditions religieuses et culturelles, appelés à devenir des acteurs créatifs dans l'espace public soudain ouvert à eux, et à pénétrer dans la trame du tissu social, économique et religieux des sociétés qui consentaient plus ou moins à les accueillir et à les intégrer.

Tels sont les atouts et attraits de notre documentation notariée latine surgie du fond des âges médiévaux, que d'avoir redonné vie à des êtres depuis longtemps oubliés, d'avoir permis cette haute « remontée aux sources » d'une famille peu commune, issue d'ancêtres hébraïques, devenue après conversion généralisée, une parenté célèbre de l'aube des temps modernes, symbole jusqu'à nos jours de la réussite culturelle provençale.

Ferment de différences enrichissantes, de tolérance, d'ouverture et de modernité, ces *neofiti* favoriseront l'émergence d'un courant sceptique, alliant rationalisme et relativisme (dont on verra les effets ailleurs avec Michel de Montaigne (1522-1592) ou plus tard avec Spinoza (1632-1677) ! Les notions de réseaux, d'espaces, d'échanges chères à Fernand Braudel devront beaucoup à tous ces juifs et convertis – européens – du XVI^e siècle, tel le médecin Bonet de Lattes qui ira réussir à Rome dans l'entourage pontifical officiant auprès de deux papes (Alexandre VI et Jules II), étant visité par le disciple de Lefèvre d'Étaples, Charles de Bovelles en 1507 ; ou tel Michel de Nostredame qui – ayant pris ses grades à l'ancienne Faculté de

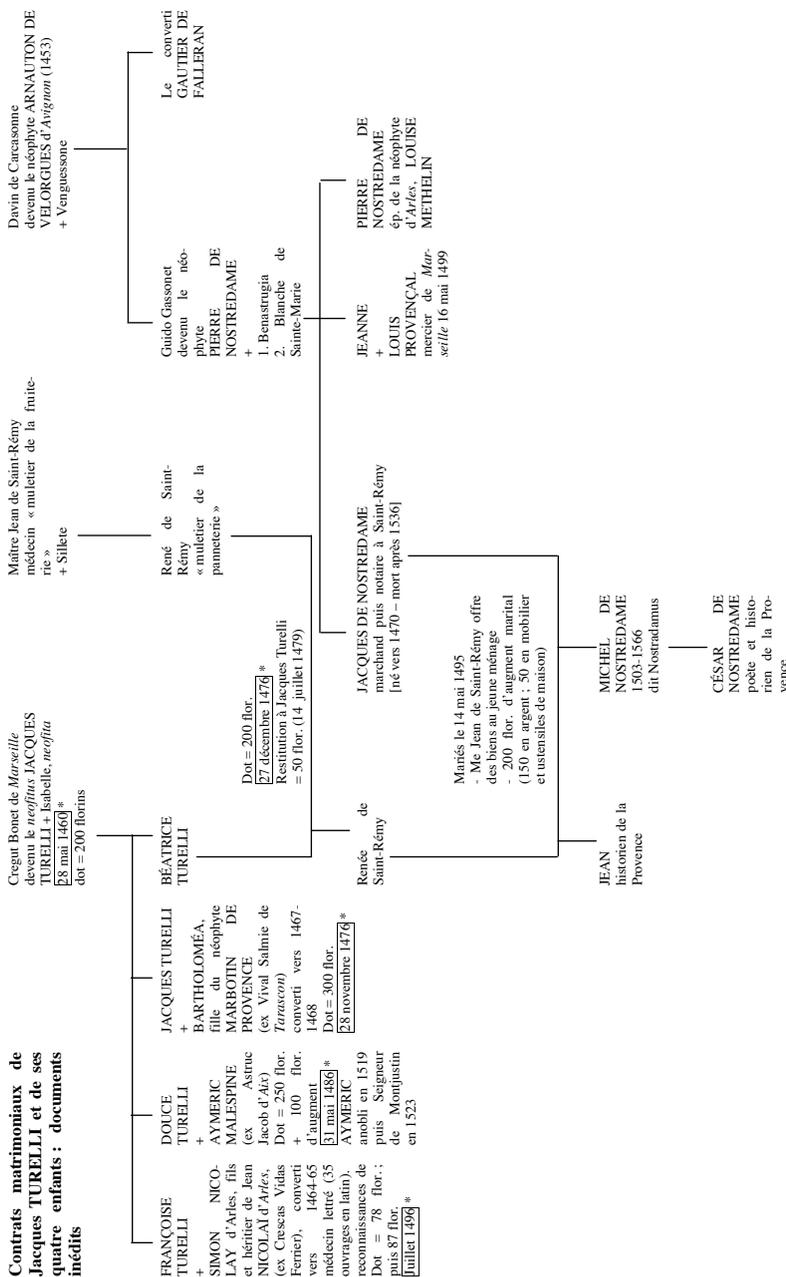
vents et marées, à l'ancienneté et surtout la noblesse de la famille, à la vérité d'origine modeste, mais tout récemment enrichie, soucieuse particulièrement, semble-t-il, d'un lustre d'apparat, fût-il même emprunté, d'une très haute considération sociale, fût-elle usurpée.

Comme les biographes de Nostradamus, sans exception jusqu'à ce jour, se sont alimentés à cette source unique, il importe de rappeler d'abord, en leur laissant autant que possible la parole, ce que les Nostredame ont rapporté primitivement d'eux-mêmes, puis ce que nous en ont laissé de vieux registres de notaires ».

Montpellier - fera selon l'usage un tour de France médical, et se rendra lui aussi en Italie ; tous deux furent d'ailleurs raillés par le truculent Rabelais, signe indiscutable de leur célébrité.

Rabelais qui avait été à Montpellier le condisciple de Nostradamus.

Généalogie de Nostradamus



Saisie : Élie NICOLAS, NGJ